

## LYON 3E MIGRANTS

# Les Albanais de l'esplanade Mandela s'invitent à la réunion de quartier

Des riverains ont interpellé le maire du 3<sup>e</sup>, Thierry Philip, sur le sort des migrants qui errent dans l'arrondissement depuis l'été 2016.

Entre 80 et 100 tentes, quelque 200 personnes dont une trentaine d'enfants, essentiellement de nationalité albanaise, campent sur l'esplanade Mandela, sur une parcelle entre la rue Maurice-Flandin et la ligne de tram. Fin octobre, pour la deuxième fois en deux mois, la justice administrative a ordonné l'évacuation de l'esplanade. Mercredi, elle n'avait pas encore eu lieu.

Mardi soir, lors d'une réunion publique consacrée en partie au quartier, le maire (PS) du 3<sup>e</sup> arrondissement, Thierry Philip, a été interpellé par des habitants sur ce dossier sensible qu'il juge « extrêmement complexe ».

« Ils ne peuvent pas rester là »

Depuis « juillet 2016 », les migrants errent dans le 3<sup>e</sup> arrondissement et ont régulièrement été expulsés des lieux qu'ils occupaient, sans être arrêtés ni reconduits à la frontière car tous sont des deman-



■ Le campement s'est installé sur une parcelle coincée entre le tram et la rue Flandin, « un emplacement qui présente une dangerosité évidente, notamment pour de jeunes enfants », selon la décision rendue par le tribunal administratif de Lyon fin octobre. Photo S. C.

deurs d'asile en situation régulière. « Les Albanais bénéficient de la liberté de circulation dans l'espace Schengen mais ne font pas partie de l'Union européenne, donc ils font des demandes d'asile. Je rappelle que ce pays est considéré comme sûr », a souligné Thierry Philip.

« Qu'est-il prévu pour eux à l'approche de l'hiver ? », demande une habitante. « Ils ne peuvent pas rester là, répond le maire. L'expulsion, ordonnée par la justice, finira par avoir

lieu. Mais elle est de la responsabilité de la préfecture. C'est à elle qu'il revient de régler le problème. »

Il précise toutefois que la mairie d'arrondissement s'assure de la propreté esplanade Mandela – « on passe tous les deux jours » – et que tout a été fait pour que les migrants aient « accès à l'eau tout l'été et un minimum vital ». Enfin, souligne encore le maire, « ils reçoivent aussi des indemnités, non négligeables, car ils sont des demandeurs d'asile<sup>(1)</sup> ».

Plusieurs réactions se font entendre dans la salle : « Pourquoi serait-on moins légitime à quitter son pays quand on a faim ? » demande une femme. « Des indemnités non négligeables ? C'est très moyen de se permettre de sous-entendre ça », renchérit une autre. « On reçoit dix mails par semaine sur le sujet : la moitié nous traite de salopards, l'autre nous demande de les expulser... », répond Thierry Philip qui va rencontrer prochainement l'association Fo-

## Un sujet évoqué avec le ministre de l'Intérieur

Thierry Philip a indiqué avoir échangé la semaine dernière avec le ministre de l'Intérieur et ancien maire de Lyon, Gérard Collomb, sur le sujet : « Il est déterminé à faire changer les choses tout en respectant les personnes, et est conscient que les lois doivent évoluer. Pourquoi peut-on par exemple déposer une demande d'asile dans plusieurs pays, si elle a déjà été refusée ailleurs en Europe ? »

rum Réfugiés. « Personne n'a tort ni raison, et on essaye de mener une politique équilibrée mais ça dépasse le 3<sup>e</sup>. Moi, je suis surtout le maire d'un arrondissement où 5 000 personnes qui travaillent et payent des impôts, attendent durant des années un logement social. »

Sandrine Chabert

(1) Les demandeurs d'asile sont censés être hébergés par l'État. Une personne seule a droit à une aide de 5,40 € par jour si elle est hébergée et 12,20 € si elle ne l'est pas.

## LYON 5E

## La foire au boudin à l'ancienne de la Galerie Champvert se diversifie

Les commerçants de la Galerie Champvert sont sur le pied de guerre pour la traditionnelle "Foire aux boudins, sabodets et produits artisanaux", ce samedi de 9 à 18 heures.

Des producteurs régionaux viennent proposer ce qu'ils savent faire de meilleur. « Hormis la proposition culinaire alléchante, des exposants créateurs sont en nombre (bijoux, mode, arts de la table) et plein d'autres surprises pour tous », précise la présidente de l'association des commerçants, Florence Noyel. Une animation festive est prévue autour d'un thé dansant à partir de 15 h 30.

**PRATIQUE** Dégustation sur place. Il est conseillé de réserver le boudin ou le sabodet auprès des commerçants. Parking gratuit. Stands à l'abri de la pluie. Site : [www.galeriechampvert69005.com](http://www.galeriechampvert69005.com) Galerie Champvert 153, avenue Barthélemy-Buyer (Lyon 5<sup>e</sup>). Bus : 45, 55 et 90 [arrêt Frère-Benoît].



■ Le boudin à l'ancienne peut être réservé auprès des commerçants.

Photo Eric BAULE

## LYON 6E COMMERCE

## Ouverture d'une brasserie belge, rue Garibaldi

Ah non peut-être !

C'est le nom du nouveau bar-brasserie qui vient d'ouvrir rue Garibaldi. Patrick Rolus précise : « J'ai choisi cette expression bruxelloise souvent utilisée dans le langage quotidien. Je connais Lyon depuis plus de quinze ans et en août dernier,

avec mon épouse Françoise, nous avons décidé de nous installer à Lyon. C'est une opportunité qui nous a fait découvrir le 6<sup>e</sup> arrondissement et nous proposons une cuisine belge à 100 % : carbonnade frites, moules belges, boulettes sauce tomate ou chicons en gratin. Quant aux frites, elles sont coupées à la main et cuites dans la graisse de bœuf. »

Patrick propose six bières à la pompe et vingt bières en bouteille, toutes belges.

**PRATIQUE** Ah non peut-être !, 47, rue Garibaldi Tél. 09.67.45.27.10. Ouverture du lundi au vendredi de 9 à 22 heures et samedi de 17 à 23 heures. [info@ahnonpeutetre.fr](mailto:info@ahnonpeutetre.fr)



■ Françoise et Patrick Rolus. Photo Jacques BIARD